

Municipalité de Morin-Heights

PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ARGENTEUIL MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle du conseil, 567, chemin du Village, le mercredi, 12 avril 2017, à laquelle sont présents:

Monsieur le conseiller Jean Dutil
Madame la conseillère Mona Wood
Monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Le Directeur général, Yves Desmarais est présent.

Madame la conseillère Leigh MacLeod et messieurs les conseillers Claude P. Lemire et Peter MacLaurin sont absents.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

77.04.17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance du Conseil
- 2 Adoption de l'ordre de jour
- 3 **ADMINISTRATION**
- 3 1 1 Approbation des procès-verbaux
- 3 1 2 Rapport du directeur général sur les dossiers en cours
- 3 2 **Finances**
- 3 2 1 Bordereau de dépenses
- 3 2 2 État des activités financières au 31 mars 2017
- 3 2 3 Présentation des états financiers de l'année 2016 et rapport du vérificateur
- 3 3 **Correspondance**
- 3 4 **Personnel**
- 3 4 1 Colloques et congrès 2017
- 3 5 **Résolution**
- 3 5 1 Appui à la demande de financement du projet d'agente de développement et de communication de la Table des Aînés
- 3 5 2 Appui pour la coordination de la mise en œuvre du Plan d'action de cours d'eau pour la rivière à Simon
- 3 5 3 Adjudication de l'émission de billets
- 3 5 4 Modification suite au financement des règlements d'emprunt 352, 462, 476 et 475
- 3 5 5 -
- 3 5 6 Demande de barrage routier – Soupe et Compagnie
- 3 5 7 Appui à la demande du personnel de FTD pour le projet Prévent'or de la Table des Aînés des Pays-d'en-Haut
- 3 5 8 Acquisition de lots pour fins de parc
- 3 6 **Règlement**
- 3 6 1
- 4 **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 4 1 1 Rapport mensuel du Directeur
- 4 1 2 Rapport d'activité de la Sûreté du Québec

Municipalité de Morin-Heights

4 2	Personnel
4 2 1	Embauche – pompier – Olivier Desrochers
4 3	Résolution
4 3 1	Acquisition d'une camionnette 2017
4 4	Réglementation
4 4 1	
5	TRAVAUX PUBLICS
5 1	Rapport mensuel du Directeur
5 2	Personnel
5 2 1	Embauche – personnel été 2017
5 2 2	
5 3	Résolution
5 3 1	Contrat – balayage – printemps 2017
5 3 2	Déclaration annuelle des prélèvements d'eau sur les réseaux d'eau potable de la municipalité
5 4	Réglementation
5 4 1	
6	URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
6 1	Rapport mensuel du Directeur
6 1 2	
6 2	Personnel
6 2 1	Fin d'emploi – Josée Poirier
6 3	Résolution
6 3 1	Entente relative à l'entretien des plates-bandes et massifs floraux
6 4	Réglementation
6 4 1	
7	LOISIRS, RÉSEAU PLEIN AIR ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ
7 1 1	Rapport
7 1 2	Rapport du Directeur du réseau plein air
7 2	Personnel
7 2 1	Nomination – Karyne Bergeron
7 2 2	Politique de rémunération des employés en loisirs, parcs et plein air
7 3	Résolution
7 3 1	Projet Halte cycliste
7 3 2	Tour du Silence
8	AFFAIRES NOUVELLES
9	PÉRIODE DE QUESTIONS
10	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

78.04.17 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2017 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier électronique de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2017 avec des corrections aux résolutions 58.03.17 et 63.03.17.

79.04.17 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES DOSSIERS EN COURS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, du dossier de suivi des projets en date du 7 avril 2017.

Municipalité de Morin-Heights

80.04.17 BORDEREAU DE DÉPENSES

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de mars 2017 a été remise aux membres du conseil par le biais de leur fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil approuve les comptes tels que détaillés dans les listes déposées.

Bordereau des dépenses du 1^{er} au 31 mars 2017

Comptes à payer	141 068,54 \$
Comptes payés d'avance	1 023 075,85 \$
Total des achats fournisseurs	1 164 144,39 \$
Paiements directs bancaires	9 403,88 \$
Sous total - Achats et paiements directs	1 173 548,27 \$
Salaires nets	119 548,27 \$
Total des dépenses de mars 2017	1 292 738,55 \$

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

Monsieur le maire Timothy Watchorn a dénoncé son lien d'emploi l'entreprise 9129-6558 Québec Inc. – connue sous l'appellation David Riddell Excavation / Transport et s'est retiré du lieu des délibérations et n'a pris aucunement part aux discussions sur le dossier concernant l'entreprise.

81.04.17 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 MARS 2017

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 31 mars 2017.

82.04.17 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2016 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, des états financiers 2016 et du rapport du vérificateur, ainsi qu'un document sommaire.

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de mars 2017. Le Conseil ayant pris connaissance des lettres reçues, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

Municipalité de Morin-Heights

CNESST – déclaration d'équité salariale
Ministère Forêts, faune et parcs : redditions de comptes
Guide d'habitation communautaire des Pays-d'en-Haut
Loisirs Laurentides – Bulletin Vivre mieux – 03-2017
RIDR – procès-verbal – 18.01.2017
Direction de santé publique : programme 0-5-30
Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine : procès-verbal de la réunion du 7
P. Pilon : plainte – déneigement
Agora forum : Entente intermunicipale
Commission de toponymie : avis favorable – rue de la Belle-Côte
Municipalité de Lanoraie : projet de règlement municipal sur les distances sé
E. Davidson : demande de subvention pour couches
MRC des Pays-d'en-Haut : Règlement 340-2017
MRC des Pays-d'en-Haut : Règlement 341-2017
MRC des Pays-d'en-Haut : Règlement 342-2017
J. Bonin : demande d'appui
CSSS : remerciements
FQM : analyse budget
Présâges : formulaire d'inscription
RIDR : procès-verbaux
Ministère de la Sécurité publique : système 'Alertez-moi'
S. Arsenault : Les cerfs
Letter d'appui – MHES
Coalition québécoise pour le contrôle du tabac : projet
COOP SORE
Club Héritage : remerciements
Cosy Corner Club : remerciements
Garde-manger des Pays-d'en-Haut : remerciements
Municipalité Saint-Joseph-de-Coleraine : séances extraordinaires par voie
électronique
Maison de la famille : campagne de financement
Guide d'habitation communautaire des Pays-d'en-Haut
FQM – budget 2017

83.04.17 COLLOQUES ET CONGRÈS 2017

Considérant qu'en vertu de l'article 15 du Règlement 448 qui décrète les règles de contrôle budgétaire et les délégations de dépenses, l'autorisation des dépenses relatives au congrès et colloques, les frais de déplacement et représentation conséquents relève exclusivement du conseil;

Considérant que les crédits sont prévus au budget de formation de chacun des départements;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil autorise l'inscription aux colloques et les frais inhérents pour l'année 2017 comme suit:

Municipalité de Morin-Heights

Association	Dates	Lieu	Personne autorisée	Frais inscription
COMAQ	24-26 mai	Laval	Michel Grenier	950 \$
ACSIQ	19-23 mai	Gatineau	Charles Bernard	450 \$
AIMQ	10-13 septembre	St-Sauveur	Alain Bérubé	675 \$
ADMQ	14-17 juin	Québec	Yves Desmarais	ADMQ Administrateur
FQM	27-30 septembre	Québec	T. Watchorn J. Dutil JP Dorais L. MacLeod	830 \$

Que les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance soient remboursés sur présentation des preuves justificatives.

84.04.17 APPUI À LA DEMANDE DE FINANCEMENT DU PROJET D'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT ET DE COMMUNICATION DE LA TABLE DES AÎNÉS

Considérant que la municipalité de Morin-Heights a été informé des démarches entreprises par la Table des Aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut concernant la demande de financement du projet d'agente de développement et de communication;

Considérant que cette personne pourra continuer à faire la promotion de la concertation du milieu, aider à dégager des enjeux et proposer des stratégies, coordonner des rencontres de concertation et des comités de travail, planifier des activités de mobilisation et des événements de toutes sortes avec les différents partenaires du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut afin d'encourager une vision commune du développement social en rapport aux enjeux concernant les aînés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil exprime son appui à la Table des Aînés pour la réalisation du projet afin que la qualité de vie des aînés reste une priorité dans notre communauté.

85.04.17 APPUI POUR LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE COURS D'EAU POUR LA RIVIÈRE À SIMON

Considérant que la municipalité a reçu une demande d'Abrinord pour la coordination de la mise en œuvre du *Plan d'action de cours d'eau* pour la rivière à Simon, dans le cadre d'une demande au Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC des Pays-d'en-Haut;

Considérant que le bassin versant de la rivière à Simon, d'une superficie de 165,7 km², son bassin versant déploie dans sept municipalités, dont six sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut (Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle et Wentworth-Nord).

Municipalité de Morin-Heights

Considérant qu'un *plan d'action de cours d'eau* est un outil de planification territoriale stratégique qui rassemble les éléments d'information nécessaires à la compréhension des problèmes d'ordre hydrique, environnemental ou territorial qui touchent le bassin versant d'un cours d'eau en particulier.

Considérant qu'un groupe de travail, réunissant des acteurs municipaux, économiques et communautaires du bassin versant de la rivière à Simon, a participé à l'élaboration d'un plan d'action de cours d'eau qui a permis d'identifier, de manière concertée, les actions prioritaires à mettre en œuvre;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil appui la mise en œuvre du *plan d'action de cours d'eau* pour la rivière à Simon tel que présenté par Abrinord.

86.04.17 ADJUDICATION DE L'ÉMISSION DE BILLETS

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres public pour le financement des règlements 352 – réfection du barrage Christieville, 462 – relatif aux travaux d'infrastructures et d'asphaltage de la rue Dwight, 476 – travaux d'asphaltage au Domaine Balmoral – secteur Doral et 475 – barrage du Lac Alpino;

Considérant que la municipalité a reçu les offres suivantes:

Banque Royale du Canada :	2,22000 %
Financière Banque Nationale :	2,31899 %
Caisse Desjardins de la Vallée des Pays d'en Haut :	2,61000 %

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que la municipalité accepte l'offre qui lui est faite par la Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 19 avril 2017 au montant de 675 400 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 352, 462, 476 et 475. Ce billet est émis au prix de 100,000 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit:

46 400 \$	2,22000 %	19 avril 2018
47 600 \$	2,22000 %	19 avril 2019
48 800 \$	2,22000 %	19 avril 2020
50 300 \$	2,22000 %	19 avril 2021
482 300 \$	2,22000 %	19 avril 2022

Que les billets, capital et intérêts seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

87.04.17 MODIFICATION SUITE AU FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 352, 462, 476 ET 475

Attendu que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Morin-Heights souhaite emprunter par billet un montant total de 675 400 \$;

Municipalité de Morin-Heights

Règlements	Montants
352	23 700 \$
462	179 798 \$
476	222 202 \$
475	249 700 \$

Attendu que la municipalité de Morin-Heights désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q. c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

Attendu que la municipalité de Morin-Heights avait, le 18 avril 2017, un montant de 699 100 \$ à renouveler sur un emprunt original de 910 000 \$, pour des périodes de 5 ans, 10 ans et 15 ans, en vertu des règlements numéros 352, 462, 476 et 475;

Attendu qu'un montant de 23 700 \$ a été payé comptant laissant ainsi un solde net à renouveler de 675 400 \$;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Qu'un emprunt par billet au montant de 675 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 352, 462, 476 et 475 soit réalisé.

Que les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier.

Que les billets soient datés du 19 avril 2017.

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2018	46 400 \$
2019	47 600 \$
2020	48 800 \$
2021	50 300 \$
2022	51 400 \$ (à payer en 2022)
2022	430 900 \$ (à renouveler)

Que pour réaliser cet emprunt, la Municipalité de Morin-Heights émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 19 avril 2017), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 462, 476 et 475, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Que la Municipalité de Morin-Heights emprunte 674 400 \$ par billets en renouvellement d'une émission de billets, pour un terme additionnel de 1 jour au terme original des règlements mentionnés ci-haut.

Municipalité de Morin-Heights

88.04.17 DEMANDE DE BARRAGE ROUTIER – SOUPE ET COMPAGNIE

Considérant que le Conseil a reçu une demande de la Soupe et compagnie des Pays-d'en-Haut relative à l'organisation d'un barrage routier dans le cadre de la « Semaine de Partage » qui se déroulera samedi, le 20 mai 2017;

Considérant qu'il est de la responsabilité de la Soupe populaire d'obtenir les autorisations du Ministère des transports et de la Sécurité du Québec;

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil autorise la Soupe populaire de la Vallée de Saint-Sauveur à ériger un barrage routier à l'intersection du chemin du Village et de la rue Watchorn / chemin du Lac Écho, le 20 mai prochain entre 10h00 et 14h00.

Que ce Conseil avise la Soupe populaire de la Vallée de Saint-Sauveur qu'il est de son ressort de réunir des bénévoles et le personnel nécessaire pour cette activité.

89.04.17 APPUI À LA DEMANDE DU PERSONNEL DE FDT POUR LE PROJET PRÉVENT'OR DE LA TABLE DES AÎNÉS

Considérant que la municipalité a reçu une demande d'appui de la Table des aînés des Pays-d'en-Haut relative à leur demande déposée concernant le projet de trousse de prévention Prévent'or dans le cadre d'une demande au Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC des Pays-d'en-Haut;

Considérant que ce programme de prévention a pour but de favoriser la promotion d'un milieu de vie sain et sécuritaire chez les aînés vivant seuls à domicile;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil appui la demande de la Table des aînés des Pays-d'en-Haut relative à leur projet déposé au fonds de développement des territoires pour les trousse de prévention Prévent'or.

90.04.17 ACQUISITION DE LOTS POUR FINS DE PARCS

Considérant qu'en 2011, les lots 3735061 (zone 7), 3735061 (zone inondable), 3735068 (zone 7), 3735068 (zone inondable), 3735073 (zone 7), 3735073 (zone inondable) sur le chemin du Village ont été adjugés à la municipalité lors de la vente pour taxes;

Considérant que les lots sont situés en grande partie dans un milieu humide;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Municipalité de Morin-Heights

Que ce conseil autorise le transfert des lots pour qu'il soit intégré au Patrimoine des parcs de la Municipalité.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité.

Que le directeur général soit autorisé à faire toute chose dans ce dossier.

91.04.17 FÉLICITATIONS AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE MORIN-HEIGHTS

Considérant que les élèves de l'école primaire se sont mérités un prix au montant de 25 000 \$ dans le cadre du concours Staples;

Considérant que le projet visait à instruire les étudiants sur l'environnement et à en faire des champions de l'environnement au moment de l'obtention de leur diplôme. Grâce à leur Wild Project (projet sauvage), les étudiants sont éduqués sur l'environnement en étant régulièrement liés à la nature afin d'en apprendre plus sur leur environnement immédiat (forêts, animaux, cours d'eau, lacs, etc.) et à l'impact de ces éléments sur cet environnement au quotidien. Les étudiants acquièrent des connaissances sur leur environnement par l'entremise d'activités éducatives hebdomadaires lors des mercredis sauvages, alors que des experts de la communauté locale comme des jardiniers, des environnementalistes, des biologistes, des ornithologues et des géologues aident l'école à en savoir plus sur les enjeux locaux en matière d'environnement;

Il est unanimement résolu :

Que ce Conseil félicite les élèves et leurs professeurs de l'École primaire de Morin-Heights qui ont réalisé ce projet éducatif sur l'environnement.

92.04.17 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de mars du Directeur du service de sécurité incendie, de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351. Le suivi de la demande d'accréditation syndicale des pompiers de Morin-Heights est aussi déposé.

93.04.17 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception, le rapport d'activités de la Sûreté du Québec au 7 avril 2017.

94.04.17 EMBAUCHE – POMPIER – OLIVIER DESROCHERS

Considérant que la brigade du service de sécurité incendie de Morin-Heights compte 26 pompiers et que les crédits relatifs à la rémunération sont prévus au budget en conséquence;

Municipalité de Morin-Heights

Considérant que le Directeur du Service de sécurité incendie recommande au conseil l'embauche de monsieur Olivier Desrochers à titre de pompier afin de compléter les équipes;

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Olivier Desrochers à titre de pompier aux conditions applicables au personnel du service de sécurité incendie.

Que cette personne soit soumise à une période d'essai de trois mois et à une probation de douze mois.

95.04.17 ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE 2017

Considérant que le Conseil a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'une camionnette neuve 2017, traction 4X4;

Considérant que la Municipalité a reçu les offres suivantes :

Soumissionnaires	Prix (taxes inc.)
Boisvert Pontiac	39 966,30 \$
Les Sommets Chevrolet Buick Inc.	40 215,96 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce conseil octroie le contrat d'acquisition d'un camion neuf 2017 tel que décrit au devis au plus bas soumissionnaire conforme, Boisvert Pontiac pour un montant de 39 966,30 \$, taxes incluses.

Que le Conseil affecte la somme nécessaire à l'acquisition du Fonds de roulement qui sera remboursée en cinq versements égaux débutant en 2018.

Que les travaux d'aménagement du véhicule soient assumés dans le cadre du budget courant.

Que le Conseil autorise Directeur général à signer les documents afférents à l'acquisition.

96.04.17 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception des rapports mensuels pour le mois de mars ainsi que de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

97.04.17 EMBAUCHE – PERSONNEL ÉTÉ 2017

Considérant qu'il y a lieu d'embauche du personnel temporaire pour compléter les équipes de travail durant l'été;

Municipalité de Morin-Heights

Considérant la recommandation du Directeur du service des travaux publics ;

Considérant la lettre d'entente intervenue avec le Syndicat local 3950;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil autorise l'embauche les personnes suivantes à titre de journaliers aux conditions établies par la convention collective:

- M. Francis Baert
- M. Jérôme Renaud

98.04.17 CONTRAT – BALAYAGE – PRINTEMPS 2017

Considérant que l'administration a demandé une offre de service à deux compagnies, Balaye Pro et Groupe Villeneuve Inc. pour le balayage des rues du territoire de la municipalité sur la base de 160 heures;

Considérant que la municipalité a reçu les offres suivantes :

NOM	PRIX (taxes incluses)
Balaye Pro	18 625,95\$
Groupe Villeneuve Inc.	16 844,99 \$

Considérant que les crédits sont prévus au budget courant;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil octroie le contrat à la compagnie Groupe Villeneuve Inc. pour le balayage des rues sur le territoire de la municipalité, de 16 844,99 \$, taxes incluses.

Que le Directeur général soit autorisé à signer le contrat et faire les paiements selon le prix unitaire de 91 \$ l'heure et les conditions du devis.

99.04.17 DÉCLARATION ANNUELLE DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE DE LA MUNICIPALITÉ

Le Directeur général dépose au conseil qui en accuse réception du rapport annuel des prélèvements d'eau sur les réseaux d'eau potable de la municipalité.

100.04.17 RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport du mois de mars 2017 du Directeur du Service d'urbanisme, environnement et mise en valeur du territoire.

Municipalité de Morin-Heights

101.04.17 FIN D'EMPLOI – JOSÉE POIRIER

Considérant que madame Josée Poirier a été embauchée au poste d'adjointe administrative, service d'urbanisme et travaux publics par la résolution numéro 134.05.16;

Considérant que la période de probation de madame Poirier a été prolongée par la résolution 8.01.17;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil entérine la décision de l'administration de mettre fin à l'emploi de madame Josée Poirier en date du 17 mars 2017.

Que le Directeur général soit autorisé à faire toute chose dans ce dossier.

102.04.17 ENTENTE RELATIVE À L'ENTRETIEN DES PLATES-BANDES ET MASSIFS FLORAUX

Considérant qu'une entente est intervenu avec, Vaux-Verts / Bordelac, monsieur Gilles Saulnier, pour l'exécution des travaux relatifs à l'entretien des plates-bandes et massifs floraux pour la saison 2017;

Considérant que les crédits sont prévus au budget courant;

Il est proposé par madame la conseillère Mona Wood
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil approuve les termes de l'entente dont le montant est établi à 24 778 \$, taxes incluses, qui est annexé à la présente pour en faire partie intégrante et autorise le Directeur général à signer l'entente avec monsieur Gilles Saulnier pour et au nom de la municipalité.

Que le Directeur général soit autorisé à faire les paiements tels que prévu au document.

103.04.17 LOISIRS ET SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, quelques rapports préparés par la directrice intérimaire ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

104.04.17 NOMINATION – KARYNE BERGERON

Considérant que madame Catherine Maillé, directrice du Service des loisirs est en congé pour une période indéterminée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil entérine la décision du directeur général de nommer madame Karyne Bergeron au poste de directrice du Service des loisirs par intérim pour une période n'excédant pas six mois et aux conditions de la

Municipalité de Morin-Heights

Politique à l'égard des conditions de travail des cadres et professionnels non-syndiqués et de la Politique relative à la rémunération du personnel cadre.

105.04.17 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS EN LOISIRS, PARCS ET PLEIN AIR

Le Directeur général dépose au Conseil la version 2017 de Politique de rémunération des préposés au Service des loisirs, des parcs et du réseau plein air;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Et unanimement résolu par tous les conseillers :

Que ce Conseil approuve ladite Politique sous sa version du 12 avril 2017.

106.04.17 PROJET HALTE CYCLISTE

Considérant que l'Administration a déposé un projet de Halte cycliste sur le chemin du Village en bordure de la rivière Simon dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants de la MRC des Pays d'en Haut;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Dutil
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil autorise le dépôt du projet de Halte cycliste sur le chemin du Village et autorise le directeur général à faire toute chose nécessaire dans ce dossier.

Que ce Conseil autorise le financement du projet par le fonds de parcs et terrain de jeux, à la hauteur de 50% des coûts, dans la mesure où l'aide financière est confirmée par la MRC des Pays-d'en-Haut.

107.04.17 TOUR DU SILENCE

Considérant que la MRC des Pays-d'en-Haut organise à nouveau le Tour du silence, un parcours à vélo de 20 km sur les routes de Saint-Sauveur et Morin-Heights;

Considérant que cet événement s'inscrit dans les objectifs de promotion du partage de la route visé par le trajet VÉLOCITÉ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais

Que ce Conseil ne présente aucune objection à la tenue de l'événement, mercredi le 17 mai 2017 entre 18h30 et 20h30 selon l'itinéraire proposé.

Que ce Conseil rappelle aux organisateurs de leur responsabilité de s'assurer de la sécurité des cyclistes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Municipalité de Morin-Heights

Le Conseil répond aux questions du public.

108.04.17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais que cette session soit levée à 20h14.

J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal

Timothy Watchorn
Maire

Yves Desmarais
Directeur général /
Secrétaire-trésorier

Sept personnes ont assisté à l'assemblée.